



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P01 VERSAILLES 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES 78 FC 1			
BOUAFLE FLINS ES 1			
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			
VELIZY ASC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES 78 FC 1		PARIS SAINT GERMAIN FC 1	
BOUAFLE FLINS ES 1		VELIZY ASC 1	

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	BOUAFLE FLINS ES 1	VELIZY ASC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS ES 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	VERSAILLES 78 FC 1	VELIZY ASC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P02 FOURQUEUX AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FOURQUEUX AS 1			
VERNEUIL US 1			
PECQ US 1			
CONFLANS FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
FOURQUEUX AS 1		PECQ US 1	
VERNEUIL US 1		CONFLANS FC 1	

<u>Matches</u>	FOURQUEUX AS 1	PECQ US 1	VERNEUIL US 1	CONFLANS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 1	PECQ US 1	FOURQUEUX AS 1	CONFLANS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P03 MEZIERES AJSL 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MEZIERES AJSL 1			
GUYANCOURT ES 1			
BAILLY NOISY SFC 4			
ACHERES FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MEZIERES AJSL 1		BAILLY NOISY SFC 4	
GUYANCOURT ES 1		ACHERES FC 1	

<u>Matches</u>	MEZIERES AJSL 1	BAILLY NOISY SFC 4	GUYANCOURT ES 1	ACHERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 1	BAILLY NOISY SFC 4	MEZIERES AJSL 1	ACHERES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P04 MANTOIS 78 FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MANTOIS 78 FC 2			
MANTOIS 78 FC 5			
MONTIGNY LE BX AS 1			
PLAISIROIS FO 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MANTOIS 78 FC 2		MONTIGNY LE BX AS 1	
MANTOIS 78 FC 5		PLAISIROIS FO 4	

Matches	MANTOIS 78 FC 2	MONTIGNY LE BX AS 1	MANTOIS 78 FC 5	PLAISIROIS FO 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MANTOIS 78 FC 5	MONTIGNY LE BX AS 1	MANTOIS 78 FC 2	PLAISIROIS FO 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P05 HOUDANAISE REGION FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUDANAISE REGION FC 1			
VERSAILLES 78 FC 5			
MUREAUX OFC 5			
MONTESSON US 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUDANAISE REGION FC 1		MUREAUX OFC 5	
VERSAILLES 78 FC 5		MONTESSON US 3	

<u>Matches</u>	HOUDANAISE REGION FC 1	MUREAUX OFC 5	VERSAILLES 78 FC 5	MONTESSON US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 5	MUREAUX OFC 5	HOUDANAISE REGION FC 1	MONTESSON US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P06 BOUAFLE FLINS ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUAFLE FLINS ES 2			
POISSY FC 4			
MANTOIS 78 FC 1			
CLAYES S/BOIS USM 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUAFLE FLINS ES 2		MANTOIS 78 FC 1	
POISSY FC 4		CLAYES S/BOIS USM 1	

<u>Matches</u>	BOUAFLE FLINS ES 2	MANTOIS 78 FC 1	POISSY FC 4	CLAYES S/BOIS USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	POISSY FC 4	MANTOIS 78 FC 1	BOUAFLE FLINS ES 2	CLAYES S/BOIS USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P07 BOUGIVAL FOOT 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUGIVAL FOOT 4			
CARRIERES S/S US 1			
CARRIERES S/S US 2			
HOUILLES AC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BOUGIVAL FOOT 4		CARRIERES S/S US 2	
CARRIERES S/S US 1		HOUILLES AC 1	

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 4	CARRIERES S/S US 2	CARRIERES S/S US 1	HOUILLES AC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES S/S US 1	CARRIERES S/S US 2	BOUGIVAL FOOT 4	HOUILLES AC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P08 BREVAL LONGNES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BREVAL LONGNES FC 1			
ROSNY CSM 1			
ELANCOURT OSC 2			
VERNEUIL US 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BREVAL LONGNES FC 1		ELANCOURT OSC 2	
ROSNY CSM 1		VERNEUIL US 4	

<u>Matches</u>	BREVAL LONGNES FC 1	ELANCOURT OSC 2	ROSNY CSM 1	VERNEUIL US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 1	ELANCOURT OSC 2	BREVAL LONGNES FC 1	VERNEUIL US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P09 POISSY FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
POISSY FC 2			
EPONE USBS 1			
VERSAILLES 78 FC 3			
VELIZY ASC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
POISSY FC 2		VERSAILLES 78 FC 3	
EPONE USBS 1		VELIZY ASC 3	

<u>Matches</u>	POISSY FC 2	VERSAILLES 78 FC 3	EPONE USBS 1	VELIZY ASC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	EPONE USBS 1	VERSAILLES 78 FC 3	POISSY FC 2	VELIZY ASC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P10 TRAPPES ES 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRAPPES ES 3			
BOIS D'ARCY AS 2			
CHATOU AS 2			
LIMAY ALJ 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
TRAPPES ES 3		CHATOU AS 2	
BOIS D'ARCY AS 2		LIMAY ALJ 1	

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 3	CHATOU AS 2	BOIS D'ARCY AS 2	LIMAY ALJ 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOIS D'ARCY AS 2	CHATOU AS 2	TRAPPES ES 3	LIMAY ALJ 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P11 BAILLY NOISY SFC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 1			
MAISONS LAFFITTE FC 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 3			
PLAISIROIS FO 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BAILLY NOISY SFC 1		BONNIERES FRENEUSE FC 3	
MAISONS LAFFITTE FC 1		PLAISIROIS FO 3	

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 3	MAISONS LAFFITTE FC 1	PLAISIROIS FO 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAISONS LAFFITTE FC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 3	BAILLY NOISY SFC 1	PLAISIROIS FO 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P12 VOISINS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 1			
SARTROUVILLE ES 1			
PLAISIROIS FO 1			
HOUILLES AC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VOISINS FC 1		PLAISIROIS FO 1	
SARTROUVILLE ES 1		HOUILLES AC 2	

<u>Matches</u>	VOISINS FC 1	PLAISIROIS FO 1	SARTROUVILLE ES 1	HOUILLES AC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 1	PLAISIROIS FO 1	VOISINS FC 1	HOUILLES AC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P13 VERSAILLES JUSSIEU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			
ELANCOURT OSC 1			
ST GERMAIN FC 1			
MONTFORT USY 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VERSAILLES JUSSIEU AS 1		ST GERMAIN FC 1	
ELANCOURT OSC 1		MONTFORT USY 1	

<u>Matches</u>	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	ST GERMAIN FC 1	ELANCOURT OSC 1	MONTFORT USY 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 1	ST GERMAIN FC 1	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	MONTFORT USY 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P14 PERRAY FOOT ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PERRAY FOOT ES 1			
ROSNY CSM 2			
POISSY FC 1			
BEYNES FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
PERRAY FOOT ES 1		POISSY FC 1	
ROSNY CSM 2		BEYNES FC 1	

<u>Matches</u>	PERRAY FOOT ES 1	POISSY FC 1	ROSNY CSM 2	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 2	POISSY FC 1	PERRAY FOOT ES 1	BEYNES FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P15 PECQ US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PECQ US 2			
VERSAILLES 78 FC 4			
CLAYES S/BOIS USM 2			
SARTROUVILLE ES 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
PECQ US 2		CLAYES S/BOIS USM 2	
VERSAILLES 78 FC 4		SARTROUVILLE ES 4	

<u>Matches</u>	PECQ US 2	CLAYES S/BOIS USM 2	VERSAILLES 78 FC 4	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 4	CLAYES S/BOIS USM 2	PECQ US 2	SARTROUVILLE ES 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P16 CHANTELOUP US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHANTELOUP US 1			
ELANCOURT OSC 3			
POISSY FC 3			
FOURQUEUX AS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHANTELOUP US 1		POISSY FC 3	
ELANCOURT OSC 3		FOURQUEUX AS 2	

<u>Matches</u>	CHANTELOUP US 1	POISSY FC 3	ELANCOURT OSC 3	FOURQUEUX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 3	POISSY FC 3	CHANTELOUP US 1	FOURQUEUX AS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P17 BOIS D'ARCY AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOIS D'ARCY AS 1			
VIROFLAY USM 2			
BOUGIVAL FOOT 3			
ST CYR AFC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BOIS D'ARCY AS 1		BOUGIVAL FOOT 3	
VIROFLAY USM 2		ST CYR AFC 1	

<u>Matches</u>	BOIS D'ARCY AS 1	BOUGIVAL FOOT 3	VIROFLAY USM 2	ST CYR AFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 2	BOUGIVAL FOOT 3	BOIS D'ARCY AS 1	ST CYR AFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P18 MAGNY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAGNY 78 FC 1			
MAGNY 78 FC 2			
BUC FOOT AO 1			
FONTENAY ST PÈRE AS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAGNY 78 FC 1		BUC FOOT AO 1	
MAGNY 78 FC 2		FONTENAY ST PÈRE AS 1	

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 1	BUC FOOT AO 1	MAGNY 78 FC 2	FONTENAY ST PÈRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAGNY 78 FC 2	BUC FOOT AO 1	MAGNY 78 FC 1	FONTENAY ST PÈRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P19 MAULOISE US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAULOISE US 2			
VOISINS FC 3			
MESNIL ST DENIS AS 1			
HOUDANAISE REGION FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAULOISE US 2		MESNIL ST DENIS AS 1	
VOISINS FC 3		HOUDANAISE REGION FC 2	

<u>Matches</u>	MAULOISE US 2	MESNIL ST DENIS AS 1	VOISINS FC 3	HOUDANAISE REGION FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 3	MESNIL ST DENIS AS 1	MAULOISE US 2	HOUDANAISE REGION FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P20 MAISONS LAFFITTE FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 4			
ECQUEVILLY ESC 2			
BOIS D'ARCY AS 3			
MANTOIS 78 FC 8			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAISONS LAFFITTE FC 4		BOIS D'ARCY AS 3	
ECQUEVILLY ESC 2		MANTOIS 78 FC 8	

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 4	BOIS D'ARCY AS 3	ECQUEVILLY ESC 2	MANTOIS 78 FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ECQUEVILLY ESC 2	BOIS D'ARCY AS 3	MAISONS LAFFITTE FC 4	MANTOIS 78 FC 8
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P21 CARRIERES GRE AS 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES GRE AS 4			
VERSAILLES 78 FC 2			
CONFLANS RACING 1			
LIMAY ALJ 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CARRIERES GRE AS 4		CONFLANS RACING 1	
VERSAILLES 78 FC 2		LIMAY ALJ 2	

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 4	CONFLANS RACING 1	VERSAILLES 78 FC 2	LIMAY ALJ 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES 78 FC 2	CONFLANS RACING 1	CARRIERES GRE AS 4	LIMAY ALJ 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P22 MONTIGNY LE BX AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTIGNY LE BX AS 3			
CROISSY US 1			
CONFLANS FC 2			
VERNEUIL US 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTIGNY LE BX AS 3		CONFLANS FC 2	
CROISSY US 1		VERNEUIL US 3	

<u>Matches</u>	MONTIGNY LE BX AS 3	CONFLANS FC 2	CROISSY US 1	VERNEUIL US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 1	CONFLANS FC 2	MONTIGNY LE BX AS 3	VERNEUIL US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P23 ST ARNOULT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST ARNOULT FC 1			
VILLEPREUX FC 1			
CHATOU AS 1			
HOUILLES AC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ST ARNOULT FC 1		CHATOU AS 1	
VILLEPREUX FC 1		HOUILLES AC 3	

<u>Matches</u>	ST ARNOULT FC 1	CHATOU AS 1	VILLEPREUX FC 1	HOUILLES AC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLEPREUX FC 1	CHATOU AS 1	ST ARNOULT FC 1	HOUILLES AC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P24 MAUREPAS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 1			
AUBERGENVILLE FC 4			
HOUDANAISE REGION FC 4			
SARTROUVILLE ES 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MAUREPAS AS 1		HOUDANAISE REGION FC 4	
AUBERGENVILLE FC 4		SARTROUVILLE ES 3	

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 1	HOUDANAISE REGION FC 4	AUBERGENVILLE FC 4	SARTROUVILLE ES 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 4	HOUDANAISE REGION FC 4	MAUREPAS AS 1	SARTROUVILLE ES 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P25 FEUCHEROLLES USA 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FEUCHEROLLES USA 2			
GUYANCOURT ES 3			
ETANG ST NOM ES 1			
CHAMBOURCY ASM 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
FEUCHEROLLES USA 2		ETANG ST NOM ES 1	
GUYANCOURT ES 3		CHAMBOURCY ASM 1	

<u>Matches</u>	FEUCHEROLLES USA 2	ETANG ST NOM ES 1	GUYANCOURT ES 3	CHAMBOURCY ASM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 3	ETANG ST NOM ES 1	FEUCHEROLLES USA 2	CHAMBOURCY ASM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P26 TRIEL AC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
TRIEL AC 1			
EPONE USBS 3			
AUTEUILLOIS AS 1			
MANTES USC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
TRIEL AC 1		AUTEUILLOIS AS 1	
EPONE USBS 3		MANTES USC 2	

<u>Matches</u>	TRIEL AC 1	AUTEUILLOIS AS 1	EPONE USBS 3	MANTES USC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	EPONE USBS 3	AUTEUILLOIS AS 1	TRIEL AC 1	MANTES USC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P27 CHESNAY 78 FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHESNAY 78 FC 1			
RAMBOUILLET FC 2			
MAURECOURT FC 1			
MARLY LE ROI US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHESNAY 78 FC 1		MAURECOURT FC 1	
RAMBOUILLET FC 2		MARLY LE ROI US 1	

<u>Matches</u>	CHESNAY 78 FC 1	MAURECOURT FC 1	RAMBOUILLET FC 2	MARLY LE ROI US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 2	MAURECOURT FC 1	CHESNAY 78 FC 1	MARLY LE ROI US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P28 PORCHEVILLE FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PORCHEVILLE FC 2			
BEYNES FC 2			
CELLOIS CS 3			
BONNIERES FRENEUSE FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
PORCHEVILLE FC 2		CELLOIS CS 3	
BEYNES FC 2		BONNIERES FRENEUSE FC 2	

<u>Matches</u>	PORCHEVILLE FC 2	CELLOIS CS 3	BEYNES FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BEYNES FC 2	CELLOIS CS 3	PORCHEVILLE FC 2	BONNIERES FRENEUSE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P29 ANDRESY FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ANDRESY FC 1			
RAMBOUILLET FC 1			
GARGENVILLE STADE 1			
VIROFLAY USM 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ANDRESY FC 1		GARGENVILLE STADE 1	
RAMBOUILLET FC 1		VIROFLAY USM 1	

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 1	GARGENVILLE STADE 1	RAMBOUILLET FC 1	VIROFLAY USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 1	GARGENVILLE STADE 1	ANDRESY FC 1	VIROFLAY USM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P30 VINSKY FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VINSKY FC 2			
VOISINS FC 2			
MONTIGNY LE BX AS 2			
TRAPPES ES 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VINSKY FC 2		MONTIGNY LE BX AS 2	
VOISINS FC 2		TRAPPES ES 2	

<u>Matches</u>	VINSKY FC 2	MONTIGNY LE BX AS 2	VOISINS FC 2	TRAPPES ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 2	MONTIGNY LE BX AS 2	VINSKY FC 2	TRAPPES ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P31 LOUVECIENNES AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LOUVECIENNES AS 1			
ANDRESY FC 2			
CLAYES S/BOIS USM 3			
ECQUEVILLY ESC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
LOUVECIENNES AS 1		CLAYES S/BOIS USM 3	
ANDRESY FC 2		ECQUEVILLY ESC 1	

<u>Matches</u>	LOUVECIENNES AS 1	CLAYES S/BOIS USM 3	ANDRESY FC 2	ECQUEVILLY ESC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ANDRESY FC 2	CLAYES S/BOIS USM 3	LOUVECIENNES AS 1	ECQUEVILLY ESC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P32 VILLENES ORGEVAL FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VILLENES ORGEVAL FC 3			
CARRIERES GRE AS 2			
CROISSY US 4			
VALLEE 78 FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLENES ORGEVAL FC 3		CROISSY US 4	
CARRIERES GRE AS 2		VALLEE 78 FC 1	

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 3	CROISSY US 4	CARRIERES GRE AS 2	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CARRIERES GRE AS 2	CROISSY US 4	VILLENES ORGEVAL FC 3	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P33 MONTESSON US 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTESSON US 4			
MUREAUX OFC 3			
BUC FOOT AO 2			
VESINET SCI 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTESSON US 4		BUC FOOT AO 2	
MUREAUX OFC 3		VESINET SCI 1	

<u>Matches</u>	MONTESSON US 4	BUC FOOT AO 2	MUREAUX OFC 3	VESINET SCI 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 3	BUC FOOT AO 2	MONTESSON US 4	VESINET SCI 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P34 ST GERMAIN FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST GERMAIN FC 4			
VELIZY ASC 2			
RAMBOUILLET FC 3			
MONTFORT USY 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ST GERMAIN FC 4		RAMBOUILLET FC 3	
VELIZY ASC 2		MONTFORT USY 4	

<u>Matches</u>	ST GERMAIN FC 4	RAMBOUILLET FC 3	VELIZY ASC 2	MONTFORT USY 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 2	RAMBOUILLET FC 3	ST GERMAIN FC 4	MONTFORT USY 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P35 VAUXOISE ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VAUXOISE ES 1			
COIGNIERES FC 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 1			
PLAISIROIS FO 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VAUXOISE ES 1		BONNIERES FRENEUSE FC 1	
COIGNIERES FC 1		PLAISIROIS FO 2	

<u>Matches</u>	VAUXOISE ES 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1	COIGNIERES FC 1	PLAISIROIS FO 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	COIGNIERES FC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1	VAUXOISE ES 1	PLAISIROIS FO 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P36 CELLOIS CS 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CELLOIS CS 4			
MUREAUX OFC 1			
CARRIERES GRE AS 3			
SARTROUVILLE ES 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CELLOIS CS 4		CARRIERES GRE AS 3	
MUREAUX OFC 1		SARTROUVILLE ES 2	

<u>Matches</u>	CELLOIS CS 4	CARRIERES GRE AS 3	MUREAUX OFC 1	SARTROUVILLE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 1	CARRIERES GRE AS 3	CELLOIS CS 4	SARTROUVILLE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P37 LIMAY ALJ 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LIMAY ALJ 4			
BUCHELOISE A.S. 1			
VILLENNES ORGEVAL FC 1			
CHANTELOUP US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
LIMAY ALJ 4		VILLENNES ORGEVAL FC 1	
BUCHELOISE A.S. 1		CHANTELOUP US 2	

<u>Matches</u>	LIMAY ALJ 4	VILLENNES ORGEVAL FC 1	BUCHELOISE A.S. 1	CHANTELOUP US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BUCHELOISE A.S. 1	VILLENNES ORGEVAL FC 1	LIMAY ALJ 4	CHANTELOUP US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P38 CONFLANS RACING 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 2			
VERNEUIL US 2			
BAILLY NOISY SFC 2			
CARRIERES S/S US 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CONFLANS RACING 2		BAILLY NOISY SFC 2	
VERNEUIL US 2		CARRIERES S/S US 3	

<u>Matches</u>	CONFLANS RACING 2	BAILLY NOISY SFC 2	VERNEUIL US 2	CARRIERES S/S US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 2	BAILLY NOISY SFC 2	CONFLANS RACING 2	CARRIERES S/S US 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P39 ROSNY CSM 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ROSNY CSM 3			
MANTOIS 78 FC 3			
MAISONS LAFFITTE FC 2			
HOUDANAISE REGION FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ROSNY CSM 3		MAISONS LAFFITTE FC 2	
MANTOIS 78 FC 3		HOUDANAISE REGION FC 3	

<u>Matches</u>	ROSNY CSM 3	MAISONS LAFFITTE FC 2	MANTOIS 78 FC 3	HOUDANAISE REGION FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 3	MAISONS LAFFITTE FC 2	ROSNY CSM 3	HOUDANAISE REGION FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P40 CONFLANS FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS FC 3			
ISSOU AS 2			
MEZIERES AJSL 2			
PORCHEVILLE FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CONFLANS FC 3		MEZIERES AJSL 2	
ISSOU AS 2		PORCHEVILLE FC 1	

Matches	CONFLANS FC 3	MEZIERES AJSL 2	ISSOU AS 2	PORCHEVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ISSOU AS 2	MEZIERES AJSL 2	CONFLANS FC 3	PORCHEVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P41 CROISSY US 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 3			
MANTOIS 78 FC 4			
CHESNAY 78 FC 2			
CARRIERES S/S US 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CROISSY US 3		CHESNAY 78 FC 2	
MANTOIS 78 FC 4		CARRIERES S/S US 4	

<u>Matches</u>	CROISSY US 3	CHESNAY 78 FC 2	MANTOIS 78 FC 4	CARRIERES S/S US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MANTOIS 78 FC 4	CHESNAY 78 FC 2	CROISSY US 3	CARRIERES S/S US 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P42 SARTROUVILLE ES 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
SARTROUVILLE ES 5			
PLAISIROIS FO 5			
NEAUPHLE PONT RC 78 1			
ETANG ST NOM ES 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
SARTROUVILLE ES 5		NEAUPHLE PONT RC 78 1	
PLAISIROIS FO 5		ETANG ST NOM ES 2	

<u>Matches</u>	SARTROUVILLE ES 5	NEAUPHLE PONT RC 78 1	PLAISIROIS FO 5	ETANG ST NOM ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	PLAISIROIS FO 5	NEAUPHLE PONT RC 78 1	SARTROUVILLE ES 5	ETANG ST NOM ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P43 MANTES USC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MANTES USC 1			
VERSAILLES JUSSIEU AS 2			
CARRIERES S/S US 5			
VILLENNES ORGEVAL FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MANTES USC 1		CARRIERES S/S US 5	
VERSAILLES JUSSIEU AS 2		VILLENNES ORGEVAL FC 4	

<u>Matches</u>	MANTES USC 1	CARRIERES S/S US 5	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	VILLENNES ORGEVAL FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERSAILLES JUSSIEU AS 2	CARRIERES S/S US 5	MANTES USC 1	VILLENNES ORGEVAL FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P44 VELIZY ASC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VELIZY ASC 4			
ELANCOURT OSC 5			
ST GERMAIN FC 3			
ST GERMAIN FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VELIZY ASC 4		ST GERMAIN FC 3	
ELANCOURT OSC 5		ST GERMAIN FC 2	

<u>Matches</u>	VELIZY ASC 4	ST GERMAIN FC 3	ELANCOURT OSC 5	ST GERMAIN FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 5	ST GERMAIN FC 3	VELIZY ASC 4	ST GERMAIN FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P45 HOUILLES AC 5



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES AC 5			
FONTENAY LE FLEURY FC 1			
ELANCOURT OSC 4			
BAILLY NOISY SFC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES AC 5		ELANCOURT OSC 4	
FONTENAY LE FLEURY FC 1		BAILLY NOISY SFC 3	

<u>Matches</u>	HOUILLES AC 5	ELANCOURT OSC 4	FONTENAY LE FLEURY FC 1	BAILLY NOISY SFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 1	ELANCOURT OSC 4	HOUILLES AC 5	BAILLY NOISY SFC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P46 BONNIERES FRENEUSE FC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 4			
MAUREPAS AS 2			
CARRIERES GRE AS 1			
VINSKY FC 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
BONNIERES FRENEUSE FC 4		CARRIERES GRE AS 1	
MAUREPAS AS 2		VINSKY FC 1	

<u>Matches</u>	BONNIERES FRENEUSE FC 4	CARRIERES GRE AS 1	MAUREPAS AS 2	VINSKY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 2	CARRIERES GRE AS 1	BONNIERES FRENEUSE FC 4	VINSKY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P47 NEAUPHLE PONT RC 78 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
NEAUPHLE PONT RC 78 2			
BREVAL LONGNES FC 2			
MANTOIS 78 FC 6			
PORT MARLY CS 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
NEAUPHLE PONT RC 78 2		MANTOIS 78 FC 6	
BREVAL LONGNES FC 2		PORT MARLY CS 2	

Matches	NEAUPHLE PONT RC 78 2	MANTOIS 78 FC 6	BREVAL LONGNES FC 2	PORT MARLY CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BREVAL LONGNES FC 2	MANTOIS 78 FC 6	NEAUPHLE PONT RC 78 2	PORT MARLY CS 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P48 GUERVILLE ARNOUVILLE 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GUERVILLE ARNOUVILLE 2			
MUREAUX OFC 2			
LAINVILLOIS FC 2			
MAULOISE US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
GUERVILLE ARNOUVILLE 2		LAINVILLOIS FC 2	
MUREAUX OFC 2		MAULOISE US 1	

<u>Matches</u>	GUERVILLE ARNOUVILLE 2	LAINVILLOIS FC 2	MUREAUX OFC 2	MAULOISE US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MUREAUX OFC 2	LAINVILLOIS FC 2	GUERVILLE ARNOUVILLE 2	MAULOISE US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P49 HARDRICOURT US 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HARDRICOURT US 2			
VOISINS FC 4			
HOUILLES AC 4			
CHAMBOURCY ASM 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HARDRICOURT US 2		HOUILLES AC 4	
VOISINS FC 4		CHAMBOURCY ASM 2	

<u>Matches</u>	HARDRICOURT US 2	HOUILLES AC 4	VOISINS FC 4	CHAMBOURCY ASM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VOISINS FC 4	HOUILLES AC 4	HARDRICOURT US 2	CHAMBOURCY ASM 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P50 ACHERES FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ACHERES FC 3			
ELANCOURT OSC 6			
ROSNY CSM 4			
MARLY LE ROI US 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ACHERES FC 3		ROSNY CSM 4	
ELANCOURT OSC 6		MARLY LE ROI US 2	

<u>Matches</u>	ACHERES FC 3	ROSNY CSM 4	ELANCOURT OSC 6	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 6	ROSNY CSM 4	ACHERES FC 3	MARLY LE ROI US 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P51 VILLEPREUX FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VILLEPREUX FC 2			
MONTESSON US 2			
GUYANCOURT ES 4			
ANDRESY FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VILLEPREUX FC 2		GUYANCOURT ES 4	
MONTESSON US 2		ANDRESY FC 3	

<u>Matches</u>	VILLEPREUX FC 2	GUYANCOURT ES 4	MONTESSON US 2	ANDRESY FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 2	GUYANCOURT ES 4	VILLEPREUX FC 2	ANDRESY FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P52 VIROFLAY USM 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 4			
ACHERES FC 4			
FOURQUEUX AS 4			
TRIEL AC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
VIROFLAY USM 4		FOURQUEUX AS 4	
ACHERES FC 4		TRIEL AC 2	

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 4	FOURQUEUX AS 4	ACHERES FC 4	TRIEL AC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ACHERES FC 4	FOURQUEUX AS 4	VIROFLAY USM 4	TRIEL AC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P53 CLAYES S/BOIS USM 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 4			
VIROFLAY USM 3			
GUERVILLE ARNOUVILLE 1			
ACHERES FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CLAYES S/BOIS USM 4		GUERVILLE ARNOUVILLE 1	
VIROFLAY USM 3		ACHERES FC 2	

<u>Matches</u>	CLAYES S/BOIS USM 4	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	VIROFLAY USM 3	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VIROFLAY USM 3	GUERVILLE ARNOUVILLE 1	CLAYES S/BOIS USM 4	ACHERES FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P54 ST CYR AFC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST CYR AFC 2			
TRAPPES ES 5			
POISSY FC 5			
MAISONS LAFFITTE FC 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ST CYR AFC 2		POISSY FC 5	
TRAPPES ES 5		MAISONS LAFFITTE FC 3	

<u>Matches</u>	ST CYR AFC 2	POISSY FC 5	TRAPPES ES 5	MAISONS LAFFITTE FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 5	POISSY FC 5	ST CYR AFC 2	MAISONS LAFFITTE FC 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P55 GUYANCOURT ES 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 2			
MESNIL ST DENIS AS 2			
PORT MARLY CS 1			
MONTIGNY LE BX AS 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
GUYANCOURT ES 2		PORT MARLY CS 1	
MESNIL ST DENIS AS 2		MONTIGNY LE BX AS 4	

<u>Matches</u>	GUYANCOURT ES 2	PORT MARLY CS 1	MESNIL ST DENIS AS 2	MONTIGNY LE BX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MESNIL ST DENIS AS 2	PORT MARLY CS 1	GUYANCOURT ES 2	MONTIGNY LE BX AS 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P56 EPONE USBS 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
EPONE USBS 2			
MAUREPAS AS 3			
PECQ US 3			
HARDRICOURT US 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
EPONE USBS 2		PECQ US 3	
MAUREPAS AS 3		HARDRICOURT US 1	

<u>Matches</u>	EPONE USBS 2	PECQ US 3	MAUREPAS AS 3	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MAUREPAS AS 3	PECQ US 3	EPONE USBS 2	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P57 MONTFORT USY 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTFORT USY 2			
MONTESSON US 1			
VERSAILLES 78 FC 6			
FONTENAY LE FLEURY FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MONTFORT USY 2		VERSAILLES 78 FC 6	
MONTESSON US 1		FONTENAY LE FLEURY FC 2	

<u>Matches</u>	MONTFORT USY 2	VERSAILLES 78 FC 6	MONTESSON US 1	FONTENAY LE FLEURY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	MONTESSON US 1	VERSAILLES 78 FC 6	MONTFORT USY 2	FONTENAY LE FLEURY FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P58 ABLIS FC SUD 78 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ABLIS FC SUD 78 1			
TRAPPES ES 4			
VERNOUILLET FC 1			
VALLEE 78 FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ABLIS FC SUD 78 1		VERNOUILLET FC 1	
TRAPPES ES 4		VALLEE 78 FC 2	

<u>Matches</u>	ABLIS FC SUD 78 1	VERNOUILLET FC 1	TRAPPES ES 4	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 4	VERNOUILLET FC 1	ABLIS FC SUD 78 1	VALLEE 78 FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P59 INTERFOOT 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
INTERFOOT 1			
VILLENES ORGEVAL FC 2			
MUREAUX OFC 6			
MAURECOURT FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
INTERFOOT 1		MUREAUX OFC 6	
VILLENES ORGEVAL FC 2		MAURECOURT FC 2	

<u>Matches</u>	INTERFOOT 1	MUREAUX OFC 6	VILLENES ORGEVAL FC 2	MAURECOURT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VILLENES ORGEVAL FC 2	MUREAUX OFC 6	INTERFOOT 1	MAURECOURT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P60 MESNIL LE ROI AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MESNIL LE ROI AS 1			
LIMAY ALJ 3			
MANTOIS 78 FC 7			
HOUILLES AC 6			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
MESNIL LE ROI AS 1		MANTOIS 78 FC 7	
LIMAY ALJ 3		HOUILLES AC 6	

<u>Matches</u>	MESNIL LE ROI AS 1	MANTOIS 78 FC 7	LIMAY ALJ 3	HOUILLES AC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	LIMAY ALJ 3	MANTOIS 78 FC 7	MESNIL LE ROI AS 1	HOUILLES AC 6
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P61 CHATOU AS 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHATOU AS 3			
BEYNES FC 3			
VERNEUIL US 5			
RAMBOUILLET FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CHATOU AS 3		VERNEUIL US 5	
BEYNES FC 3		RAMBOUILLET FC 4	

<u>Matches</u>	CHATOU AS 3	VERNEUIL US 5	BEYNES FC 3	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BEYNES FC 3	VERNEUIL US 5	CHATOU AS 3	RAMBOUILLET FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P62 ESSARTS LE ROI AGS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ESSARTS LE ROI AGS 1			
ELANCOURT OSC 8			
ISSOU AS 1			
CONFLANS FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ESSARTS LE ROI AGS 1		ISSOU AS 1	
ELANCOURT OSC 8		CONFLANS FC 4	

<u>Matches</u>	ESSARTS LE ROI AGS 1	ISSOU AS 1	ELANCOURT OSC 8	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 8	ISSOU AS 1	ESSARTS LE ROI AGS 1	CONFLANS FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P63 LAINVILLOIS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### **SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :**

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
LAINVILLOIS FC 1			
HOUILLES AC 7			
CHAMBOURCY ASM 3			
GARGENVILLE STADE 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
LAINVILLOIS FC 1		CHAMBOURCY ASM 3	
HOUILLES AC 7		GARGENVILLE STADE 2	

<b>Matches</b>	LAINVILLOIS FC 1	CHAMBOURCY ASM 3	HOUILLES AC 7	GARGENVILLE STADE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<b>Matches</b>	HOUILLES AC 7	CHAMBOURCY ASM 3	LAINVILLOIS FC 1	GARGENVILLE STADE 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P64 AUBERGENVILLE FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
AUBERGENVILLE FC 3			
FEUCHEROLLES USA 1			
CELLOIS CS 2			
CELLOIS CS 1			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
AUBERGENVILLE FC 3		CELLOIS CS 2	
FEUCHEROLLES USA 1		CELLOIS CS 1	

<u>Matches</u>	AUBERGENVILLE FC 3	CELLOIS CS 2	FEUCHEROLLES USA 1	CELLOIS CS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FEUCHEROLLES USA 1	CELLOIS CS 2	AUBERGENVILLE FC 3	CELLOIS CS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				





## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P65 HOUILLES SO 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUILLES SO 1			
TRAPPES ES 1			
AUBERGENVILLE FC 1			
AUBERGENVILLE FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
HOUILLES SO 1		AUBERGENVILLE FC 1	
TRAPPES ES 1		AUBERGENVILLE FC 2	

<u>Matches</u>	HOUILLES SO 1	AUBERGENVILLE FC 1	TRAPPES ES 1	AUBERGENVILLE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	TRAPPES ES 1	AUBERGENVILLE FC 1	HOUILLES SO 1	AUBERGENVILLE FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P66 FONTENAY LE FLEURY FC 3



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FONTENAY LE FLEURY FC 3			
BUCHELOISE A.S. 2			
BOUGIVAL FOOT 2			
ST ARNOULT FC 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
FONTENAY LE FLEURY FC 3		BOUGIVAL FOOT 2	
BUCHELOISE A.S. 2		ST ARNOULT FC 2	

<u>Matches</u>	FONTENAY LE FLEURY FC 3	BOUGIVAL FOOT 2	BUCHELOISE A.S. 2	ST ARNOULT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BUCHELOISE A.S. 2	BOUGIVAL FOOT 2	FONTENAY LE FLEURY FC 3	ST ARNOULT FC 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P67 ECQUEVILLY ESC 4



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ECQUEVILLY ESC 4			
CHATOU AS 4			
MAGNY 78 FC 3			
VAUXOISE ES 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ECQUEVILLY ESC 4		MAGNY 78 FC 3	
CHATOU AS 4		VAUXOISE ES 2	

<u>Matches</u>	ECQUEVILLY ESC 4	MAGNY 78 FC 3	CHATOU AS 4	VAUXOISE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHATOU AS 4	MAGNY 78 FC 3	ECQUEVILLY ESC 4	VAUXOISE ES 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P68 ELANCOURT OSC 7



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 7			
FOURQUEUX AS 3			
PERRAY FOOT ES 2			
HOUDANAISE REGION FC 5			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
ELANCOURT OSC 7		PERRAY FOOT ES 2	
FOURQUEUX AS 3		HOUDANAISE REGION FC 5	

<u>Matches</u>	ELANCOURT OSC 7	PERRAY FOOT ES 2	FOURQUEUX AS 3	HOUDANAISE REGION FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	FOURQUEUX AS 3	PERRAY FOOT ES 2	ELANCOURT OSC 7	HOUDANAISE REGION FC 5
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P69 CRAVENT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CRAVENT FC 1			
BOUGIVAL FOOT 1			
MUREAUX OFC 4			
MONTFORT USY 3			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
CRAVENT FC 1		MUREAUX OFC 4	
BOUGIVAL FOOT 1		MONTFORT USY 3	

<u>Matches</u>	CRAVENT FC 1	MUREAUX OFC 4	BOUGIVAL FOOT 1	MONTFORT USY 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BOUGIVAL FOOT 1	MUREAUX OFC 4	CRAVENT FC 1	MONTFORT USY 3
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P70 JOUY EN JOSAS AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
JOUY EN JOSAS AS 1			
CROISSY US 2			
FONTENAY ST PÈRE AS 2			
VESINET SCI 2			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
JOUY EN JOSAS AS 1		FONTENAY ST PÈRE AS 2	
CROISSY US 2		VESINET SCI 2	

<u>Matches</u>	JOUY EN JOSAS AS 1	FONTENAY ST PÈRE AS 2	CROISSY US 2	VESINET SCI 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CROISSY US 2	FONTENAY ST PÈRE AS 2	JOUY EN JOSAS AS 1	VESINET SCI 2
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



## Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau Festival Foot U13 - P71 COIGNIERES FC 2



Chaque équipe effectue 2 rencontres. **Sur les plateaux comportant 2 équipes d'un même club, ces équipes ne peuvent se rencontrer.**

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne la durée d'un match : 30' (2 x 15' avec pause coaching et rotation des arbitres assistants).

**A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.**

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Les rencontres devront être arbitrées à la touche par les joueurs U 12 & U 13 participants à la rencontre en qualité de remplaçant. Un même joueur ne peut être arbitre assistant qu'au maximum la moitié d'une rencontre, soit 10'. Merci de notifier sur la fiche équipe, la mention « T » en face des joueurs ayant officié.

**Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.**

### SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
COIGNIERES FC 2			
CHATOU AS 5			
ECQUEVILLY ESC 3			
MAGNY 78 FC 4			

Nom Équipe	Score Jonglerie	Nom Équipe	Score Jonglerie
COIGNIERES FC 2		ECQUEVILLY ESC 3	
CHATOU AS 5		MAGNY 78 FC 4	

<u>Matches</u>	COIGNIERES FC 2	ECQUEVILLY ESC 3	CHATOU AS 5	MAGNY 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	CHATOU AS 5	ECQUEVILLY ESC 3	COIGNIERES FC 2	MAGNY 78 FC 4
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				